

Note :

Ce programme électoral présente les engagements du Parti libéral du Québec annoncés depuis le 5 novembre dernier. Ces engagements seront mis en oeuvre au cours d'un prochain mandat et ce, dans le respect de l'équilibre budgétaire du Québec.

Ces engagements sont issus de la vision, des grandes orientations, des objectifs et des propositions élaborés depuis 2007 par les membres de la Commission politique du Parti libéral du Québec et les militants réunis en conseil général et en Congrès des membres.

Note au lecteur : La forme masculine utilisée dans ce texte désigne aussi bien les femmes que les hommes lorsque le contexte s'y prête.

MOT DU CHEF DU PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC ET PREMIER MINISTRE

Chères Québécoises, chers Québécois,

L'économie, c'est la grande force historique du Parti libéral du Québec. À travers les générations, notre formation politique a toujours su ouvrir de nouvelles voies d'avenir pour incarner l'ambition des Québécois et porter les valeurs qui forgent notre nation. Cette mission, nous devons l'honorer à nouveau. Nous offrons l'expérience, la compétence, la stabilité et la prospérité.

En cette période de turbulences économiques, nous avons un plan pour soutenir le pouvoir d'achat des citoyens, pour maintenir l'accès au crédit des entreprises et pour stimuler l'investissement et l'emploi dans toutes les régions du Québec.

Le Québec devra aussi relever six grands défis, intimement liés à nos aspirations et essentiels au renforcement de notre économie. Pour y parvenir, nous voulons :

- Assurer la croissance démographique dans toutes les régions du Québec ;
- Mettre en valeur notre territoire et nos richesses naturelles ;
- Être plus productifs et plus innovants ;
- Mieux préparer nos enfants à faire face à l'avenir ;
- Hausser la qualité de nos services ;
- Renforcer notre identité comme atout économique.

C'est avec fierté que nous vous présentons, dans les pages qui suivent, nos engagements pour répondre à ces six grands défis.



Jean Charest

Chef du Parti libéral du Québec et premier ministre

LES 6 GRANDS DÉFIS ÉCONOMIQUES DU QUÉBEC

1

UNE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE QUI PROFITE À TOUTES LES RÉGIONS DU QUÉBEC

OUI AUX FAMILLES DU QUÉBEC

- Nous créerons 15 000 nouvelles places à contribution réduite pour l'ensemble des régions, et nous élargirons le crédit d'impôt remboursable pour frais de garde équivalent à une place à contribution réduite pour toutes les familles qui gagnent moins de 125 000 \$ de revenu familial et qui n'utilisent pas les services de garde subventionnés.
- Nous porterons de 10 à 15 le nombre de jours de congés sans solde prévus dans la Loi sur les normes du travail pour les salariés qui doivent s'occuper d'un membre de leur famille.
- Nous permettrons que 100 % des coûts liés aux traitements de fécondation in vitro soient couverts par la Régie de l'assurance maladie du Québec pour les deux premiers essais.

OUI À LA RÉNOVATION DES MAISONS ET LOGEMENTS POUR LES FAMILLES DU QUÉBEC :

- Nous mettrons en place un crédit d'impôt remboursable de 20 % (jusqu'à un maximum de 2 500 \$) pour soutenir les familles qui désirent rénover leur domicile d'ici le 31 décembre 2010, une mesure qui s'adressera aux propriétaires occupants d'une résidence principale ou d'un immeuble de 2 ou 3 logements.
- Nous allons reconduire les programmes Rénovation Québec et Adaptation de domicile.

OUI AUX AÎNÉS QUI DÉSIRENT TRAVAILLER

- Nous exempterons progressivement de l'impôt sur le revenu les premiers 10 000 \$ de revenus de travail gagnés par les aînés de 65 ans et plus qui reçoivent la pension de Sécurité de la vieillesse.

OUI AU DYNAMISME DES RÉGIONS

- Nous bonifierons le crédit d'impôt destiné à attirer des jeunes diplômés dans nos régions et nous le rendrons disponible aux nouveaux arrivants.

OUI AU RECRUTEMENT D'ÉTUDIANTS ÉTRANGERS POUVANT CONTRIBUER À BÂTIR LE QUÉBEC

- Afin d'attirer davantage d'étudiants, nous créerons un Bureau de recrutement des étudiants étrangers pour coordonner et maximiser nos efforts de promotion et de recrutement. Le rôle des délégations et bureaux du Québec sera ainsi renforcé. Les institutions de haut savoir pourront siéger à ce bureau.
- Afin de les inciter à choisir le Québec comme lieu de résidence après y avoir obtenu un diplôme, nous remettrons, dans le respect des règles, un certificat de sélection aux étudiants étrangers qui recevront un diplôme postsecondaire leur permettant d'accélérer considérablement le processus d'immigration au Canada.



UN TERRITOIRE ET DES RICHESSES À METTRE EN VALEUR DE FAÇON DURABLE

OUI AU DÉVELOPPEMENT DU NORD DU QUÉBEC

- Avec le Plan Nord, annoncé durant la présente campagne électorale, le Parti libéral du Québec propose la mise en œuvre concrète du plus considérable projet de développement économique au nord du 49^e parallèle jamais entrepris par le Québec. Le Plan Nord permettra d'explorer, d'exploiter et d'occuper le Nord québécois qui représente plus de 70 % du territoire du Québec.
- Nous doterons graduellement le Nord du Québec des infrastructures nécessaires à son développement énergétique. Déjà, la construction d'équipements pour la production de 4 500 MW est en cours au Québec, en majorité sur le territoire couvert par le Plan Nord, au nord du 49^e parallèle. Le Plan Nord prévoit la mise en œuvre de projets ajoutant 3 500 MW d'électricité sur le territoire, dont 20 % en énergies alternatives, solaire, éolienne, hydrolienne ou autre.
- Le Nord du Québec recèle d'immenses richesses minières, certaines connues, d'autres méconnues ou soupçonnées. On y trouve notamment du fer, du nickel, du cuivre, du zinc, de l'or, de l'argent. Géologie Québec accélérera les travaux de cartographie de cet immense territoire, ce qui favorisera l'ouverture de nombreuses nouvelles mines.
- Afin de mettre les travaux d'exploration minière à l'abri des cycles économiques, nous doublerons l'enveloppe du Fonds du patrimoine minier.
- Nous implanterons l'Institut national des mines du Québec à Val-d'Or.
- Le Plan Nord offre aussi un important volet environnemental. Une portion de 50 % du territoire sera à l'abri d'activités industrielles, minières ou commerciales. Cinq nouveaux parcs nordiques, les plus grands parcs naturels du Québec, y seront aménagés.
- D'ici 5 ans, une nouvelle forêt de 100 millions d'arbres sera plantée sur la portion sud du territoire nordique, créant ainsi un nouveau puits de carbone.

- Le Plan Nord prendra son plein essor avec la collaboration des communautés occupant le territoire. Ainsi, des consultations avec les communautés locales et autochtones auront lieu pour réaliser cet ambitieux plan.

OUI À L'INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE DU QUÉBEC

- Nous allons renforcer la promotion et la distribution de nos aliments au Québec en doublant le budget du programme « Le Québec dans votre assiette ».
- Nous créerons un Bureau de promotion des produits alimentaires québécois qui aura pour mission de développer des marchés ici et ailleurs dans le monde pour nos produits.

OUI À LA RELANCE DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE

- Dans le cadre de notre programme de soutien à l'industrie de la forêt de 1,4 milliard \$, nous mettrons en place un plan de garantie de prêts de 400 millions \$ destiné aux industries de transformation du bois.
- Nous développerons un plan d'aide de 25 millions \$ destiné aux propriétaires de machineries et aux transporteurs indépendants.
- Nous augmenterons de 25 % les cibles pour l'utilisation du bois dans la construction au Québec avec notre Stratégie pour l'utilisation du bois dans l'industrie de la construction au Québec.

OUI À LA RÉNOVATION ET AU DÉVELOPPEMENT DE NOS INFRASTRUCTURES

- Nous ferons passer notre Plan québécois des infrastructures de 37 milliards \$ à 41 milliards \$ de 2008 à 2013, assurant la création ou le maintien de 100 000 emplois chaque année. Les investissements toucheront les infrastructures routières, le transport en commun, les hôpitaux, les universités, les collèges et les écoles, les équipements culturels et les infrastructures municipales.

OUI À L'AMÉLIORATION DU TRANSPORT DANS LA RÉGION MÉTROPOLITAINE

- Dans la région de Montréal, nous accélérerons les investissements dans les infrastructures locales et régionales de transport. Nous augmenterons de 35 % la fréquence des trains de banlieue et nous ajouterons 10 000 nouveaux espaces de stationnement incitatif.

OUI À L'ESSOR DE LA CAPITALE NATIONALE

- Nous investirons dans 5 projets prioritaires dans la capitale nationale soit :
 - La construction d'un amphithéâtre multifonctionnel pouvant accueillir événements sportifs et spectacles ;
 - La modernisation de l'anneau de glace Gaétan Boucher ;
 - Le prolongement de la promenade Samuel-De Champlain ;
 - La création du Festival Opéralia ;
 - La poursuite des étapes suivantes en vue de la création d'un TGV Québec-Windsor.
- Le PLQ s'engage aussi à soutenir le projet Québec sans fil ou « Québec Wi-Fi » et de réaliser un centre de prédédouanement à l'aéroport Jean-Lesage.



UNE ÉCONOMIE PLUS INNOVANTE, PLUS PRODUCTIVE, QUI CRÉE PLUS DE RICHESSE

OUI À UN NOUVEL ESPACE ÉCONOMIQUE POUR LE QUÉBEC

- Nous allons ouvrir un nouvel espace économique pour les Québécois. À partir de l'entente France-Québec sur la reconnaissance mutuelle des compétences et des acquis, nous conclurons des ententes similaires avec d'autres partenaires.
- Nous assumerons le leadership avec le gouvernement du Canada pour la conclusion d'une entente de libre-échange entre le Canada et l'Union européenne.
- Nous conclurons un accord de partenariat économique avec l'Ontario.
- Nous conclurons un accord pancanadien sur la mobilité de la main-d'œuvre avec toutes les provinces.

OUI AU MAINTIEN ET À LA CRÉATION D'EMPLOIS

- Nous rendrons 2 milliards \$ disponibles pour les entreprises :
 - un milliard \$ destiné à faire des prêts ou des garanties de prêts.
 - un milliard \$ destiné à augmenter le capital investi par la SGF dans des entreprises actives au Québec.

OUI À L'ENTREPRENEURSHIP ET À L'INNOVATION

- Nous mettrons sur pied un fonds d'amorçage mixte, public-privé, dans lequel nous investirons 50 millions \$ pour aider à la mise en marché de découvertes, inventions ou brevets provenant de chercheurs québécois, par de nouvelles entreprises québécoises.
- Nous offrirons un congé fiscal de 10 ans sur le revenu provenant de la commercialisation de brevets québécois, pour toute nouvelle entreprise qui mettra en marché un produit dont la propriété intellectuelle a été développée par une université, un collège ou un institut de recherche québécois.
- Nous appuierons l'entrepreneurship féminin en ajoutant 5 millions \$ aux organismes de soutien, de capitalisation et de démarrage d'entreprises au féminin (ORSEF).
- Nous exigerons dès 2011 la parité homme-femme dans tous les conseils d'administration des sociétés d'État et organismes gouvernementaux.

OUI AU MAINTIEN DU POUVOIR D'ACHAT

- Nous augmenterons le salaire minimum de 0,50 \$ l'heure en 2009 et d'autant en 2010 pour le porter à 9,50 \$ l'heure.

4

INVESTIR DANS LE SAVOIR ET LA COMPÉTENCE DES QUÉBÉCOIS

OUI À LA RÉUSSITE SCOLAIRE

- Nous diminuerons les ratios professeur-élèves de 10 % dans toutes les classes du Québec au primaire et au secondaire, et de 20 % dans les milieux défavorisés.
- Nous bonifierons l'offre d'activités parascolaires culturelles et sportives.

OUI À UNE MAIN-D'ŒUVRE PLUS QUALIFIÉE

- Nous porterons de 50 % à 75 % l'aide financière accordée aux entreprises pour la mise en place de programmes de formation.
- Nous reconnaitrons les efforts faits par les travailleurs licenciés pour se qualifier afin d'obtenir un autre emploi en faisant en sorte qu'ils reçoivent, pendant la durée de leur formation, un revenu égal à celui que leur procureraient des prestations d'assurance-emploi.

OUI À L'EXCELLENCE DE NOS INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

- Nous allons augmenter le nombre de professeurs dans les universités, et développer une expertise de calibre mondial dans le domaine des sciences de l'éducation, de la santé et de l'environnement.
- Afin d'accélérer le développement de créneaux d'excellence dans les universités de plus petite taille en régions, nous allons accroître de 5 % l'effectif total des professeurs dans ces créneaux spécifiques. Nous appuierons également les efforts de recrutement de professeurs de calibre international.
- Nous allons continuer d'indexer les principaux paramètres du régime d'aide financière aux études.

DES SERVICES DE SANTÉ MODERNES ET UNE QUALITÉ DE VIE REHAUSSÉE POUR NOS ÂÎNÉS

OUI À LA VALORISATION DU TRAVAIL DE NOS INFIRMIÈRES

- Nous octroierons une prime annuelle de 3 000 \$ aux infirmières techniciennes et bachelières, et de 2 000 \$ aux infirmières auxiliaires pour leurs trois premières années d'exercice dans le réseau public.
- Nous accorderons un boni salarial de 8 000 \$ à la fin de chaque année de travail aux infirmières qui ont plus de 35 années de service et qui désirent demeurer actives.
- Nous accélérerons l'accès à la permanence pour les infirmières afin que 60 % de celles occupant un poste à temps plein aient un poste permanent.

OUI À L'AJOUT ET À L'ACCESSIBILITÉ DES MÉDECINS DE FAMILLE

- Nous augmenterons le nombre de groupes de médecine familiale de 178 à 300 au cours d'un prochain mandat, facilitant ainsi un meilleur accès à un médecin de famille pour tous les Québécois.
- Nous assurerons la présence de plus d'omnipraticiens dans le corps professoral des facultés de médecine, de façon à former un généraliste pour chaque spécialiste.
- Nous inscrirons un stage d'observation obligatoire en médecine familiale au cours de la première année d'études en médecine.
- Nous nous assurerons que le stage d'externat en médecine familiale soit au minimum de deux mois et qu'il s'effectue avant le choix de résidence.

OUI À L'INTENSIFICATION DE LA LUTTE CONTRE LE CANCER

- Nous allons créer un programme de bourses de 10 millions \$ par année pendant 5 ans pour les instituts et centres de recherche québécois impliqués dans la lutte contre le cancer, afin de soutenir des programmes permettant de réaliser une percée scientifique majeure dans la lutte contre le cancer.
- Nous allons encourager les entreprises à recourir à l'expertise de nos chercheurs universitaires en matière de lutte contre le cancer, en augmentant de 35 % à 50 % le crédit d'impôt remboursable pour contrats de recherche universitaire et assimilables.
- Nous allons soutenir et former davantage les intervenants et les bénévoles qui oeuvrent auprès des personnes atteintes de cancer.

OUI À LA QUALITÉ DE VIE DE NOS ÂÎNÉS

- Nous investirons davantage afin d'élargir l'offre de services à nos aînés en perte d'autonomie qui souhaitent vivre à domicile, en résidence privée, ou profiter de ressources intermédiaires.



UNE IDENTITÉ FORTE, CONFIANTE FACE À L'AVENIR

OUI AUX CRÉATEURS ET AUX INDUSTRIES CULTURELLES QUÉBÉCOISES

- Nous éliminerons la TVQ sur l'ensemble des produits culturels québécois afin de favoriser la consommation de produits culturels québécois, CD, DVD, billets de spectacle et de cinéma, œuvres d'arts visuels, etc.
- Nous hausserons de 10 millions \$ le soutien à la production et à la relève télévisuelle et cinématographique, portant à 33 millions \$ par année l'enveloppe financière cinéma de la SODEC, permettant ainsi le financement de 6 films additionnels et favorisant la relève.

NOTRE ENGAGEMENT, C'EST L'ÉCONOMIE D'ABORD

Depuis cinq ans, le Parti libéral du Québec a mis plus d'argent dans les poches des Québécois, plus de professionnels dans les écoles, plus de médecins dans les hôpitaux, plus de Québécois en emploi. Il a relancé l'investissement dans l'énergie propre, les infrastructures et la santé. Il a donné un nouveau souffle aux familles, aux aînés et aux régions.

En cette période de turbulences économiques, la vitalité démographique, le dynamisme économique et l'élargissement de nos horizons sont des priorités plus impératives que jamais.

Nous allons développer le Nord, dynamiser notre économie dans toutes les régions, remettre nos infrastructures à neuf, investir dans les transports collectifs et le développement durable.

Nous allons miser sur le savoir et la compétence des Québécois, encourager l'innovation et les nouvelles alternatives énergétiques, stimuler notre agriculture, reboiser nos forêts et mieux former nos travailleurs, valoriser nos infirmières, nos professeurs, encourager nos élèves, appuyer nos artistes et nos entreprises.

Nous prenons l'engagement d'investir pour protéger la sécurité et l'avenir économiques du Québec pendant la tempête.

Nous prenons l'engagement de construire de toutes nos forces, avec vous, l'une des économies les plus solides et performantes du monde.

Notre engagement, c'est l'économie d'abord.

LE COÛT DE NOS ENGAGEMENTS

Nos engagements sont ciblés, précis et chiffrés.

Nous avons évalué le coût annuel de chacun des engagements. L'estimation représente le coût annuel de la mesure lorsqu'elle est pleinement réalisée. Dans certains cas, l'engagement sera réalisé graduellement. Ce sera le cas, par exemple, des nouvelles places en garderie.

Nos engagements seront financés au fur et à mesure qu'ils seront réalisés sur la durée d'un mandat de 5 ans et à l'intérieur du cadre financier du gouvernement. Nous entendons maintenir l'équilibre budgétaire et limiter la croissance annuelle moyenne des dépenses de programmes à 4,5 %, comme nous l'avons fait depuis 2003.

Nos engagements sont regroupés en trois sections : les mesures qui ont pour effet d'accroître les dépenses budgétaires (mesures budgétaires), les mesures qui ont pour effet de réduire les revenus budgétaires (mesures fiscales) et les mesures financées par le service de la dette (infrastructures, avances aux sociétés d'État).

Certaines politiques gouvernementales sont déjà intégrées au cadre financier du gouvernement. C'est le cas notamment du programme quinquennal d'infrastructures et des mesures contenues dans la mise à jour économique et financière présentée le 4 novembre dernier.

Nos engagements totalisent 1,505 milliard \$, soit 938 millions \$ en mesures budgétaires, 485 millions \$ en mesures fiscales, et 82 millions \$ en service de dette.

Puisque nos engagements seront réalisés sur la durée d'un mandat de 5 ans, ils représentent un coût annuel moyen de 301 millions \$. Cela nécessitera des dépenses supplémentaires de 204 millions \$ en moyenne par année (mesures budgétaires et service de dette), ce qui représente une croissance de 0,3 % des dépenses budgétaires.

Les engagements financés par des mesures fiscales nécessiteront l'introduction ou la bonification de crédits d'impôts d'une valeur annuelle moyenne de 97 millions \$, ce qui représente 0,15 % des revenus budgétaires annuels.

MESURES BUDGÉTAIRES

Nouvelles places en services de garde	195 millions \$
Gratuité des premiers traitements de fécondation in vitro	35 millions \$
Reconduction du programme Rénovation Québec et du programme Adaptation de domicile	50 millions \$
Prolongement du Fonds minier	10 millions \$
Géologie Québec	5 millions \$
Politique de reboisement	20 millions \$
Programme Québec dans votre assiette	16 millions \$
Bureau de promotion des produits alimentaires du Québec	10 millions \$
Encourager l'entrepreneuriat féminin	5 millions \$
Réduction du ratio élèves-enseignant	200 millions \$
Encourager les activités sportives et culturelles à l'école	20 millions \$
Mesures pour la formation de la main-d'œuvre	20 millions \$
Embauche de professeurs universitaires	35 millions \$
Indexation d'aide financière aux études	25 millions \$
Mesures pour la valorisation du travail des infirmières	66 millions \$
Porter à 300 le nombre de groupes de médecine familiale	61 millions \$
Bonification du Fonds de recherche consacré à la lutte contre le cancer	10 millions \$
Programme de formation aux intervenants et bénévoles qui œuvrent auprès des personnes atteintes d'un cancer	5 millions \$
Investissements supplémentaires pour les aînés en perte d'autonomie	140 millions \$
Soutien à la production cinématographique	10 millions \$
TOTAL DES MESURES BUDGÉTAIRES	938 MILLIONS \$

MESURES FISCALES

Bonification du crédit d'impôt pour services de garde	20 millions \$
Plan de rénovation domiciliaire	250 millions \$
Déduction pour revenus de travail des personnes âgées	100 millions \$
Bonification du crédit pour jeunes diplômés qui retournent en région	40 millions \$
Congé fiscal de 10 ans pour la mise en valeur de la propriété intellectuelle	2 millions \$
Bonification de 35 % à 50 % du crédit d'impôt remboursable pour contrats de recherche universitaire	3 millions \$
Élimination de la TVQ pour les produits culturels	50 millions \$
Bonification du crédit d'impôt pour les productions cinématographiques et télévisuelles	20 millions \$

TOTAL DES MESURES FISCALES

485 MILLIONS \$

MESURES FINANÇÉES PAR LE SERVICE DE DETTE

Fonds pour les infrastructures du Plan Nord (250 millions \$ sur 5 ans)	12,5 millions \$
Développement du transport en commun (Montréal – 196 millions \$)	10 millions \$
Investissements en infrastructures (capitale nationale – 135 millions \$)	7 millions \$
Avance de 1 milliard à la SGF	50 millions \$
Fonds de démarrage d'entreprises (contribution gouvernementale de 50 millions \$)	2,5 millions \$

TOTAL DES MESURES FINANÇÉES PAR LE SERVICE DE DETTE

82 MILLIONS \$

TOTAL DES ENGAGEMENTS

1,505 MILLIARD \$

